

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 29 mars 2018
Ecole des châtaigniers

Présents :

Madame BARON, Madame JOLIVET, Madame PELLENQ, Madame PERENNOU ,Monsieur NEDELEC, Représentants de parents d'élèves,
Madame GAONACH, Conseillère municipale chargée des affaires scolaires ,
Monsieur MESSAGER, Maire de la commune de Landudal
Mme MONLIEN, Atsem/responsable du périscolaire
Mme DAVID, Mme PARIENTI, Mme FAVE représentantes de l'APE
Mme LE GUILLOU, Mme COSQUER , Monsieur CARIOU, enseignants,
Mme COLIN, Directrice

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 19 octobre 2017 et du Conseil d'Ecole exceptionnel du 11 décembre 2017
- 2) Effectifs
- 3) Rythmes scolaires et horaires de l'école à partir de septembre 2018
- 4) Sorties et projets pédagogiques
- 5) Questions diverses

1/ Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 19 octobre 2017 et du Conseil d'Ecole exceptionnel du 11 décembre 2017

Le procès verbal du Conseil d'Ecole du 19 octobre 2017 est validé ainsi que celui du Conseil d'Ecole exceptionnel du 11 décembre 2017.

2) Effectifs

| |
|--|
| PS1 3 élèves PS2 15 élèves MS 4 élèves |
|--|

| |
|-------------------------------------|
| Total classe n°1 : 22 élèves |
|-------------------------------------|

Suite à un déménagement, à une radiation, ainsi qu'à une inscription (ps1), l'effectif de la classe se situe à 22 élèves. Une inscription possible courant avril et une autre inscription probable au mois de mai pourraient modifier cet effectif.

| |
|-----------------------------|
| MS 5 élèves GS 20 élèves |
|-----------------------------|

| |
|-------------------------------------|
| Total classe n°2 : 25 élèves |
|-------------------------------------|

| |
|------------------------------------|
| CP 9 élèves CE1 5 élèves |
| Total classe n°3 :14 élèves |

Une radiation liée à un déménagement dans la classe de Cp Ce1.

| |
|------------------------------------|
| CE1 5 élèves CE2 12 élèves |
| Total classe n°4 :17 élèves |

| |
|-------------------------------------|
| CM1 16 élèves CM2 11 élèves |
| Total classe n°5 : 27 élèves |

Total école pour la rentrée : 105 élèves

Prévisions d'effectifs pour septembre 2018

Tps: 10 à 13 Ps: 9 Ms :15 Gs: 9 Cp: 20 Ce1 :9 Ce2: 10

Cm1:12 Cm2: 16 Total :109 élèves (à 112 élèves)

3) Rythmes scolaires et horaires de l'école à partir de septembre 2018

a/Prévision des horaires de classe pour l'année prochaine

Suite au changement de rythme scolaire et au retour à la semaine de 4 jours votés lors du Conseil d'Ecole exceptionnel du 11 décembre 2017, l'équipe enseignante a dû redéfinir de nouveaux horaires à compter de septembre 2018.

Pour les horaires de classe, l'équipe enseignante a essayé de réduire la journée de l'enfant, but poursuivi en élémentaire lors du passage à la semaine de 4 jours et demie. Les horaires de classe seraient les suivants :

8h45 à midi et 13h30 à 16h15 pour l'ensemble des classes (maternelle et élémentaire)

Le service de cantine devrait être alors réduit de quelques minutes pour que ces horaires puissent être mis en place et de façon à laisser 10 minutes de pause entre la fin du repas des élémentaires et la reprise des cours.

Les horaires des récréations pourraient être les suivants:

Maternelle: 10h15 à 10h45 et 15h15 à 15h45

Pour l'élémentaire: 10h30 à 10h45 et 14h45 à 15h

b/Présence des Atsems dans les classes

Les Atsems souhaitent, compte tenu de la longueur de leur journée, prendre leur pause simultanément à compter de la prochaine rentrée scolaire, ce temps se distinguant du temps de récréation (où sont effectuées des tâches de ménage et de rangement de la classe).

La pause des Atsems sur le créneau 11h à 11h30 ne va pas faciliter la tâche des enseignantes de maternelle en charge de multiniveaux (la mise en place et la gestion des ateliers après la récréation semblant, dans ce cas, très compliquées). Le problème s'accroît notamment au niveau de la classe de toute petite section et petite section où la maîtresse se retrouvera seule avec plus d'une vingtaine d'élèves dans un bâtiment isolé. Il serait souhaitable de trouver une autre solution afin de maintenir les temps d'apprentissage des élèves mais également de maintenir une sécurité et une hygiène correctes, compte tenu de l'âge de ces enfants.

La pause des atsems pourrait se faire plutôt de 11h20 à 11h50.

Monsieur le Maire évoque la possibilité de déplacer la classe de tps/ps occupant actuellement l'algeco) dans le bâtiment central où les atsems effectueront leur pause. Madame Colin souligne que la surveillance des élèves souhaitant se rendre aux toilettes serait alors impossible (du fait de l'éloignement et de la configuration des locaux), notamment lorsque l'enseignante se retrouvera seule avec les enfants dans la classe de 11h20 à 11h50. Par ailleurs, un élève de gs (futur cp) se déplaçant en fauteuil roulant, il est prévu d'attribuer cette classe située dans le bâtiment central aux élèves de cp à la rentrée prochaine.

4) Sorties et projets pédagogiques

*Intervenant en musique cette année en MS, GS CP/CE1 CE1/CE2 et CM1/CM2 :

M Marquis, Directeur de l'école Diapason. Les interventions se déroulent le mercredi matin.

*Activité piscine pour les élèves de CM1/CM2 pour cette année: le jeudi matin à la piscine de Briec.

*Projet de liaison CM2-6ème

L'école de Landudal va bénéficier d'une classe en résidence au collège Pierre Stéphan. Les élèves de CM2 ainsi que M Cariou iront passer une journée complète à Briec le 3 avril 2018 afin de se familiariser avec le collège (lieux, spécificités, personnels, tâches du collégien...)

*L'association Silvalodet qui a pour objet de promouvoir une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Odet interviendra dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 le 12 avril 2018, le 17 mai 2018 ainsi que le 7 juin 2018.

*Projet intervention Maïf: sensibilisation aux risques domestiques

Cette année une animation Maïf a été proposée aux établissements scolaires et concernait tous les niveaux du cycle 1 au cycle 3. Elle avait pour thème la prévention des risques domestiques. Elle consistait en divers ateliers menés à partir d'une mini exposition. L'intervention était gratuite. L'ensemble des classes a bénéficié de cette animation.

*Projet « Le grand chut » pour les classes de ce et cm en partenariat avec très tôt théâtre, le Conseil Général, l'Arthémuse, Fanch Chouanic et Monsieur Marquis. Les classes participent à des ateliers de bruitage et de création de sons (le 12 mars et le 28 mai 2018). Ce projet se déroule sur deux ans.

*Intervention de la CPAM et de l'infirmière scolaire en avril dans les classes de cp/ce1 et ce1/ce2 sur le thème de l'équilibre alimentaire et de l'hygiène (en continuité avec les actions menées l'année dernière auprès de ces élèves)

*Projet spectacle pour les tps/ps/ms et les ms/gs

Un projet de spectacle(Margoden Théâtre) a été soumis à l'Ape pour les classes de Mmes Colin et Bothuan.S'agissant d'un forfait ne variant pas quel que soit le nombre d'élèves,Mme Colin a proposé à Mme Bothuan de joindre sa classe aux tps/ps/ms pour assister au spectacle.

*Sortie à Océanopolis pour les classes de Mmes Bothuan(ms/gs) et Cosquer(cp/ce1)

*Classe découverte à l'Ile Tudy pour les ce1/ce2/cm1 et cm2 au mois de juin

5)Questions diverses

Présentation des comptes de l' Ape

*Goûter de Noël:pas de bénéfice

*Livres de Noël: coût :environ 700 eur

*10 euros par mois et par classe pour l'acquisition d'albums

*50 euros par classe pour dépenses diverses

* Classe mer à l'île Tudy du 19 au 21 juin 2018 (ce+ cm):hébergement et loisirs pour 49 enfants:6717eur90 (soit 137,10 eur par enfant).Coût transport aller-retour:330 euros
Soit un total de 7047,90 eur.

Deux actions ont été menées pour aider à financer ce coût:

-action printemps:62 commandes pour un montant de 2330,90 eur(30% de la somme soit 699,27 eur reversés à l'Ape)

-action chocolat :29 commandes passées pour un montant de 1071,60 eur (25%de la somme soit 267,90 eur reversés à l'Ape).

Une aide de 500 euros est versée par la Mairie

Total des aides financières: 1467,17 euros

Reste à financer: 5580,73 euros

Une demande financière de participation sera demandée aux parents dont les enfants effectueront le séjour à l'île Tudy.Le montant avoisinerait les 70 eur par enfant avec un tarif dégressif en cas de fratrie.Les familles qui le souhaitent peuvent déposer en Mairie une demande de financement qui sera,le cas échéant, prise en charge par le CCAS.

*Sortie Océanopolis pour les ms/gs/cp/ce1: 514 eur50 pour les entrées (45 élèves et 7 accompagnateurs), et 300 euros pour le transport soit un total de 814 eur50 totalement pris en charge par l'Ape

*Spectacle de la compagnie Margoden théâtre pour les tps/ps/ms/gs: forfait de 430 eur (quel que soit le nombre d'élèves) .L'Ape financera 300 euros.A voir pour les 130 euros restants.

L'Ape s'engage à fournir un budget global à l'équipe enseignante dès le début de l'année prochaine.

Surveillance de la sortie des classes

À compter de septembre 2018, les enseignants d'élémentaire conduiront leurs élèves jusqu'au portail d'entrée et à partir de 16h15 ils devront quitter l'enceinte de l'établissement. Aucun enfant ne pourra attendre sous le préau. Le problème d'une zone tampon protégée est relevé par l'équipe éducative compte tenu de la proximité de la route. Monsieur Messenger répond qu'une barrière pourrait être installée dans le coin n'offrant pas de visibilité sur la route. Par ailleurs, il annonce pour la rentrée la mise en place d'un ralentisseur ou bien d'une écluse transitoire pour circulation alternée. Il est rappelé par l'équipe qu'à partir de 16h15 tous les enfants (maternelles et élémentaires) sont sous la responsabilité de leurs parents et que les enseignants n'ont pas de temps de surveillance supplémentaire à effectuer. En maternelle, en cas d'absence ou de retard des parents, les enfants sont placés sous la responsabilité du périscolaire compte tenu de leur âge. A partir de 6 ans les élèves peuvent quitter l'école seuls. A partir de septembre 2018, les enfants qui n'auraient pas été récupérés par leurs parents ou qui ne seraient pas rentrés chez eux seront inscrits en garderie selon des modalités à préciser par la municipalité. Il serait souhaitable que la municipalité avertisse les parents de ces changements au plus tôt.

L'équipe pédagogique souhaiterait qu'à l'avenir soient prévus deux lieux de sortie spécifiques (un pour les élèves de maternelle et un autre pour les élèves d'élémentaire).

Financement des repas des intervenants bénévoles

L'équipe enseignante demande à la municipalité s'il serait possible de financer systématiquement les repas des intervenants bénévoles qui restent toute la journée à l'école. Monsieur Messenger répond que les frais de repas sont parfois inclus dans les interventions et invite les intervenants à contacter la Mairie pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Budget école

Le budget attribué à l'école par la municipalité au titre de l'année 2018 sera voté le 6 avril 2018 puis communiqué à l'équipe pédagogique.

Travaux prévus à l'école

A l'issue des travaux prévus, l'algeco sera conservé et sera placé hors cour scolaire, en prolongement de la classe des cm. Il sera utilisé par le périscolaire et sera doté d'un préau. Deux nouvelles classes seront construites en bord de route, au niveau de la maison qui a été démolie. Elles seront réservées aux élèves d'élémentaire.

Stages de réussite

Ces stages contribuant à consolider les apprentissages fondamentaux ne concerneront dorénavant que les élèves de cm1 et cm2 suite à la circulaire parue le 28 mars 2018. Ils ont une durée totale de 15 heures à raison de 3 heures par jour durant 5 jours. Ils se dérouleront les 26-27-30 avril 2018 ainsi que les 2 et 3 mai 2018.